



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***19089819***

DEPOSE AU GREFFE LE

25 JUN 2019TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION GREFFE TournaiN° d'entreprise : **0544 661 136****Dénomination**(en entier) : **LPS DESIGN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Moulins 76/2 à 7700 MOUSCRON****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUN 2019

Il s'est tenu ce jour au siège de la société une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Transfert du siège social

A l'unanimité, l'assemblée décide d'accepter le transfert du siège social à l'adresse suivante :

Rue des Moulins 76/4 à 7700 MOUSCRON

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès verbal dressé.

Fait à Mouscron, le 12 juin 2019.

BAUJARD Michelle
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).